

Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Pas (le) - Tome III

Pas (le), c^{on} d'*Ambrières* (7 kil.) ; arrond. de *Mayenne* (18 kil. N.-N.-O.) ; à 48 kil. de Laval.

Anciens noms

Parrochia de Passu, v. 1150 (Arch. nat., L. 974, n. 917). — *Patronatus de Passu*, XII^e s. (Neustria pia, apud Cauvin). — *La paroisse dou Pas*, 1312 (Bibl. nat., fr. 8.736). — *Parrochialis ecclesia de Passu*, 1434 (La désol. des églises de France, t. I, p. 114). — *Rector de Passu*, 1442 (Lib. fund., t. I, p. 101). — *Ecclesia de Passu*, XV^e s. (Pouillé). — *Lepas* (Cart. cénom.). — *Le Pas* (Jaillot, Cassini).

Géographie physique

Géologie. — « Granite coupé par des filons de diabase. — Quelques lambeaux de graviers à galets de quartz et de limon des plateaux. » D.-P. Œ.

Territoire boisé, sillonné par les vallons de deux affluents de la rive droite de la Varenne : l'Aversale au N., passant près du bourg, le ruiss. du Buron dans la région sud, alimentés par plusieurs sous-affluents. Les points culminants cotent 160 et 170 m. et la pente générale est vers l'E. — Une voie ancienne, visible sur une notable partie du tracé de Loré à Gorrion, devait aborder le bourg. Jaillot indique les chemins d'Ambrières et de Brécé. Aujourd'hui, routes directes pour Ambrières (6 kil. S.-E.) ; Saint-Mars-sur-Colmont (6.500 m. S.) ; Gorrion (9 kil. O.) ; Brécé (8 kil. S.-O.) ; Couesmes (2.500 m. N.).

Superficie, cadastrée en 1837 par M. Ramier-Chauvellerie, 2.189 hect. — « Paroisse en bon fonds, écrit Miroménil (1696), produisant blé, avoine, sarrasin ; 20 métairies ».

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 63, de 1670 à 1680 ; — 88, de 1700 à 1710. — 274 feux en 1696 ; — 305 feux en 1698 ; — 310 feux en 1700 ; — 296 feux en 1707 ; — 258 feux en 1715 ; — 318 feux en 1732 ; — 1.350 communicants en 1776 ; — 2.277 hab. en 1803 ; — 1.934 hab. en 1821 ; — 1.990 hab. en 1831 ; — 1.754 hab. en 1841 ; — 1.874 hab. en 1851 ; — 1.814 hab. en 1861 ; — 1.743 hab. en 1871 ; — 1.616 hab. en 1881 ; — 1.520 hab. en 1891 ; — 1.395 hab. en 1900, dont 227 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 112 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 98 fermes en 1843. En dépendent : les Belinières, 26 hab. ; la Foucherie, 24 hab. ; la Vaucerie, 20 hab. ; le Verger, 24 hab. ; la Jouassière, 28 hab. ; Ailleverte, 24 hab. ; le Grand-Ervault, 33 hab. ; la Grande-Bertraie, 22 hab. ; le Grand-Gastines, 32 hab., deux moulins, les châteaux de Moussay et de la Cocherie.

Bureau de poste d'Ambrières ; — *perception* de Couesmes ; — étude de notaire.

Assemblée

Assemblée à la Saint-Martin.

Industrie

Marnière dans le coteau du Perret, près la Gomanière, presque épuisée en 1835. — Tissage de toile et de calicot autrefois florissant.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement de l'archidiaconé et du doyenné de Passais ; — de l'élection et du ressort judiciaire de Mayenne, du grenier à sel de Lassay ; — du district de Mayenne et du canton d'Ambrières en 1790 ; — de la Mission de Mayenne en 1797 ; érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de N.-D. de Mayenne et du doyenné d'Ambrières. Vicariat fondé le 27 juillet 1818.

L'*église*, récemment disparue, dédiée à saint Martin, formait primitivement un vaisseau rectangulaire — le chœur en léger rétrécissement sur la nef — dont les angles étaient contreboutés extérieurement de contreforts, doubles pour le chœur, simples pour la nef, reconstruite vers 1780 par M. Bouvet. A cette occasion on supprima les deux autels de la Sainte-Vierge et de Saint-Roch, et on transporta au bas de l'église le clocher, « un des beaux du pays, » qui était dans le transept, supporté par deux piliers. Une chapelle au côté N. s'éclairait d'une fenêtre en arc brisé, divisée par un meneau et dont le tympan avait des ornements de la fin de l'époque gothique. Une chapelle symétrique fut construite en 1636 — cette date était sur la porte — et bénite en janvier 1638. La première, augmentée en 1649 et dédiée au Rosaire au moins depuis 1637, possédait des statues de saint Nicolas et de saint Roch ; la seconde, sous le vocable de sainte Anne, avait aussi une sainte Barbe et un groupe curieux, mais d'un art rudimentaire, du Sacrifice d'Abraham ; dans la fenêtre, un écusson en verre blanc dont les plombs seulement indiquaient l'existence d'une croix. Au maître-autel, saint Julien et sainte Madeleine, bonnes statues en terre cuite, et un tableau convenable de l'*Annonciation*. Le crucifix, fait à Ancenis vers 1835, est fort beau. Saint Martin à cheval, accompagné du mendiant et du curé donateur, œuvre médiocre d'un ciseau inexpérimenté, occupait une niche extérieure au-dessus de la grande porte, avec l'inscription gothique : [Fais] *bien et laisse dire. M. des Faveris, curé de séans, m'a donné l'an V...* et l'écusson du curé, d'une famille du Perche, *d'azur au chevron d'argent accompagné de 3 losanges de même, brisé d'un lambel à 3 pendants*.

Fondations anciennes : la prestimonie des Colin, fondée par Guillaume Colin, prêtre, XVIII^e s. ; — messes du mercredi à l'autel Sainte-Anne, du samedi à l'autel du Rosaire.

Confréries du Rosaire, datant de 1637 au plus tard ; des Trépassés, laquelle paie 740 fr de droits d'amortissement en 1689 ; la Pelouinière et la Vannerie furent vendues nat^t sur celle-ci. Relique de la Vraie-Croix, donnée en 1808 par le cardinal de Caprara. — Confrérie du Sacré-Cœur, établie en 1816. — A l'Assomption se faisait une quête pour une messe qu'un prêtre de la paroisse allait célébrer dans l'église de Saint-Roch en Normandie. — Jusqu'en 1835, une quenouillée de lin était donnée à l'autel de la Vierge toutes les semaines, et à tour de rôle par chaque ménage.

Une très élégante église en style du XIII^e s., édifée sur les plans de M. Hawke et bénite le 28 juin 1890, remplace l'ancienne. Elle est située sur la rive droite de la petite rivière dans un terrain élevé avec chaussée pour conduire du quartier de l'ancienne église au perron de la nouvelle.

Cure, à la présentation de l'abbé de Lonlay.

Curés : Thomas *de Arenis*, 1325. — Jean *Juvigné*, maître ès arts, bachelier ès lois, conseiller du roi, chanoine du Mans, empêché par le malheur des temps de résider en la paroisse ; 1434, vend en 1442 une rente de 60 fr que lui faisait noble Guy du Coing, pour payer les droits de 24 arpents de terre labourable donnés à l'église par

Jeanne, veuve de Samson Le Gaufre ; il mourut après avoir reconstruit le presbytère, avant 1449. — Philippe *Le Bigot*, 1449, nommé notaire de la cour royale du Mans et du Bourgnouvel, 1454. — M. des *Faveris*, 15., représenté dans le groupe de Saint-Martin. — René *Cousin*, pourvu le 7 avril 1555. — Guillaume *Harcher*, demeurant au château de Durtal, 1563, résigne à Bazouges-sur-Loir, 1574. — Thomas *Jehan*, du diocèse d'Avranches, 28 avril 1574. Jean Blin certifie qu'il n'y a aucun gentilhomme dans la paroisse, 1577. — Richard *Tarot* permute, 1588. — Michel *Moreau*, bachelier en droit canon, titulaire d'une moitié de la cure de Parigny (Manche), septembre 1588. — Pierre *Thibault*, 1619. — N. *Moreau* demande par testament à être inhumé devant l'autel Sainte-Anne et lègue 23 lt de rente à celui qui sonnera le pardon tous les soirs, 1648. — Guillaume *Moreau*, 1650, résigne et meurt, 1663. — Guillaume *Le Bigot*, du diocèse d'Avranches, octobre 1663. — Jean *Sauvé* permute, 1666, ce qui ne l'empêche pas de résigner à Étienne Guillon en 1678. — Pierre *Hamon*, curé de Fontenay-aux-Roses, diocèse de Paris, décembre 1666. — Michel *Viel*, maître ès arts, demeurant à Paris, pourvu par incapacité des deux précédents, mars 1669, † 1688. — Étienne *Périer de la Moncellière*, 23 mai 1688, † 1689. — Étienne *Leres* (?), curé de Messei (Orne), 17 août 1689. — Isaac-François du *Rozel*, du diocèse de Bayeux, 2 juillet 1691, † 1696. — Jean *Fleury*, maître ès arts de Paris, curé de Soucé, 2 mai 1696, maintenu contre Antoine Lemarchand, curé de Brécé, se démet, 1697. — André *Fleury*, curé de Fontenay, diocèse de Chartres, oncle du précédent, 25 septembre 1697, résigne et meurt, 1705. — Joseph *Gasté*, demeurant à Paris, mars 1705, † 1733. — Jean *Bouvet* l'aîné, de Lonlay-l'Abbaye, maître ès arts et bachelier de Sorbonne, 11 octobre 1733, démissionne, 1770, inhumé à l'âge de soixante-six ans, au chœur de l'église, le 21 mars 1773, après avoir gouverné la paroisse « avec tout le zèle et l'édification possibles ». — Jean *Bouvet*, bachelier de Sorbonne, neveu et vicaire du précédent, 4 janvier 1770, « bon curé, aimant le bien, d'une santé délicate, ayant de l'esprit et des talents » (note de l'évêché en 1778), † 1785. — François-Pierre *Pineau*, de Château-Gontier, chapelain du Saint-Sépulcre à Paris, archidiacre d'Embrun, installé le 17 janvier 1786, prêtre, le 27 février 1791, le serment schismatique tout en protestant « vouloir vivre et mourir dans la religion catholique », prône la tolérance vis-à-vis de ceux qui ne veulent pas assister à la messe des curés constitutionnels dans une lettre adressée au directoire le 26 mai 1792 et affichée dans toutes les communes, et continue d'administrer sa paroisse avec son vicaire, Louis-François Ramard, jusqu'en février 1793. S'il faut en croire la Chronique paroissiale, le curé du Pas aurait suivi l'armée vendéenne à Granville, ce qui est contredit par ses propres déclarations en 1796. Quoiqu'il en soit, il rétracte publiquement son serment le jour de Pâques, 20 avril 1794, et reprend dès lors son ministère. Dénoncé pour exercice public du culte sans autorisation ni serment, le 23 vendémiaire an IV (15 octobre 1795), il est arrêté le 28 frimaire an V (18 décembre 1796), conduit à Ambrières, à Mayenne, à Laval puis à l'évêché du Mans, 5 novembre 1797, et de là transféré à Rochefort où il meurt, 1798. Les deux vicaires du Pas, Pierre-Julien-Guillaume Bruneau et Jean-Baptiste Bourde-Rogerie, prêtèrent le serment avec préambule restrictif. Le premier disparaît au mois de juillet 1791, est interné le 20 juin 1792 aux Cordeliers de Laval, puis déporté à Jersey d'où il passe en Espagne. Il mourut curé de la Chapelle-au-Riboul, 1831. Le second resta au Pas jusqu'au mois d'août 1791 ; fut exilé en Angleterre et, à son retour, en 1800, vint se fixer à Vaucé, dont il fut vicaire en 1803. La paroisse fut desservie pendant la Révolution par André Renault, prêtre catholique du Passais, et par Michel Derault, dit Lami, prêtre du Pas, interné à Patience le 14 avril 1793, puis transféré à Rambouillet, mort vicaire de la Trinité de Laval, 1809.

Depuis le Concordat : Jacques *Huen-Dubourg* (V. ce nom), 1803, † 1808. — Pierre-Denis-François *Berson*, curé de Brécé, 1808, † 1844. — Arsène *Berson*, vicaire et cousin du précédent, 1844, † 1860. — François *Guérin*, 1860-1868. — Jacques *Bruneau*, 1868, † 1883. — Auguste *Leroyer*, 1883.

L'ancien *presbytère*, situé dans un lieu bas et humide, fut converti en grange dimeresse et transféré à quelque distance, dans un endroit plus élevé, 1449. La nouvelle maison presbytérale, vulgairement « appelée Foullays, avec cour, fournil et cellier », mesurait 42 pieds de long sur 18 de large et avait deux chambres avec cheminée.

Elle a été reconstruite en 1847, sur un devis de 10.369 fr., de l'autre côté de l'Aversale.

Cimetière, de temps immémorial, sur la route de Couesmes.

Écoles

Écoles. — M. Moreau, curé, décédé en 1648, disposé à « faire quelque chose par charité aux pauvres escolliers de la paroisse », légua pour un maître d'école, à élire par le curé et le procureur de fabrique, une rente de 30 lt. Jean Bouvet, l'un des successeurs (1733-1770), appela un nommé Gallichet, dit la Forêt, de Lonlay, qui partageait les revenus des sacristes. Son fils le remplaça mais fut révoqué pour négligence. On le trouve pourtant en fonction et faisant le serment de haine à la royauté, le 3 mars 1798. — MM. Jouin et Maillard, vicaires, fondèrent, au cours du XVIII^e s., un petit collège où ils enseignaient le latin aux jeunes gens du pays, qui allaient finir leurs études à Domfront. — Une rente de 10 lt attribuée en 1696 par François-Isaac du Rozel, un legs de plusieurs maisons sur le chemin de la Belliardière, d'une rente de 20 lt par Françoise Hamon, en 1706, et d'une somme de 2.000 lt par M^{lle} Françoise Gasté, en 1742, précédèrent l'établissement des sœurs de la Chapelle-au-Riboul, appelées par les habitants par acte notarié du 19 octobre 1746 devant Pierre Macé. Elles s'engageaient à « montrer les petites écoles aux jeunes filles, à saigner, panser et médicamenter les pauvres malades et leur porter le bouillon. » Jeanne Loison, maîtresse d'école avant l'arrivée des sœurs, gardait la jouissance d'une salle de la maison. Françoise Chevalier, institutrice en l'an VI, sommée de prêter le serment de haine à la royauté, se retira sous prétexte de mauvaise santé et déclara ne savoir signer. La sœur Mailay, supérieure de la Chapelle-au-Riboul, était native du Pas. Elle s'y retira pendant la Révolution et de là maintint dans l'esprit de leur état ses sœurs dispersées, prêtes à reprendre leurs fonctions au premier appel. L'école, rouverte au Pas en 1805, dans une nouvelle maison donnée par M. Huen-Dubourg, a été laïcisée en 1899 et remplacée par une école libre en exercice le 3 décembre suivant. — L'école des garçons, dotée par M. A. Berson et tenue par les frères de Sainte-Croix du Mans, a été laïcisée en 1874.

Établissements de charité

L'*hôpital*, fondé par M^{me} Cousin, née Bouessay, et par M. Berson, annexé à l'école, a six lits, quatre pour le Pas et deux pour Couesmes ; il est desservi par les sœurs. Sur la porte, linteau sculpté en accolade, gravé d'un cœur renversé au-dessus d'un croissant, avec les mots : *A Dieu*. Au midi, cadran solaire signé *Anne Triguel, 1780*.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie paroissiale était litigieuse. L'abbaye de Lonlay avait certainement des droits par sa baronnie de Soucé. En 1636, Gilles de Fougerolles lui rend aveu pour ses héritages au bourg du Pas. Mais, en fait, les détenteurs de la terre du Moussay jouissaient des privilèges de fondateurs de l'église. La comtesse de Brancas est reconnue dame du Pas dans le rapport de l'intendant, en 1696. M. Pouyvet de la Belinière, acquéreur du Moussay, régla par accommodement, en 1759, les différends qui existaient entre lui et les religieux. Le baron d'Ambrières ne pouvait se dire seigneur du Pas qu'à titre de suzerain (1664).

Notes historiques

Notes historiques. — Menhir, dit la Pierre-Saint-Guillaume, à la Herbourgère. — Trouaille de « tombeaux en plâtre. » (enquête archéologique de 1838) ; d'un « tombeau en ciment, de plâtre et de farine d'écailles d'huîtres, » au village de Chevaigné, 1840 (Chron. par.) ; de cercueils en calcaire coquillier sur le bord du chemin de Couesmes (Garnier, note mss.) ; de « deux sarcophages en ciment », contenant les ossements d'un homme et

d'une femme, dans un champ du Bas-Chevaigné, 1856. — Localités de noms anciens : Chevaigné, Romagné, Hallay, Fougerolles, la Visseule, Valmary, la Milesse, Vilfeu, Ailleverte, le Buron, Ervault, Gastines, Clermont, le Moussay, le Plessis, la Rongère, la Touche, Folas, etc.

Dès l'épiscopat d'Avesgaud (995-1035) l'abbaye de Lonlay possédait l'église, qui lui fut confirmée par Henri II d'Angleterre. Au milieu du XII^e s., l'abbaye de Savigny avait reçu de Guillaume de Villette, de la paroisse de Torchamp, du consentement de Guy de Saint-Loup, la terre que tenait de lui Agathe de Villette.

Les habitants prennent des lettres de congé de la garnison anglaise de Mayenne, octobre 1433. Ils demandent le 1^{er} mars 1434 un bref d'indulgences pour leur église, privée de curé, la paroisse étant occupée par les ennemis du roi, *per inimicos regis Caroli*. — En 1773, on voulut enlever, pour coloniser la Guyane, des pauvres qu'on entassa dans deux charrettes. Le curé en mourut de chagrin. On les renvoya d'ailleurs, les uns de Mayenne, les autres de Marseille. — Épidémie en 1774 ; René Faveris, chirurgien, demande à l'intendant un secours de 400 lt.

Dans sa lettre du 26 mai 1793, le curé avoue que sa paroisse, jusque là « modèle de républicanisme pour toute la contrée », avait bien changé. Un comité de surveillance alors en fonction incarcérait les suspects au château du Moussay. Joseph Lelasseux et Pierre Brionne, dit Pierrot, qui avaient suivi l'armée vendéenne à Granville, se cachèrent au retour dans la paroisse et y organisèrent une compagnie de Chouans.

15 octobre 1795, plaintes au Directoire contre le président de l'administration cantonale d'Ambrières, Pottier, qui avait enfoncé les portes de l'église, profané les vases sacrés et enlevé les ornements. — 26 février 1796, Frotté, attaqué sur une hauteur où il s'était retranché, ne put être délogé par les troupes républicaines (Séguin, *Guerres de la Vendée*, t. II, p. 15). Les Chouans avaient, quelques jours plus tôt (17 février), arrêté un convoi de morues destinées à l'armée et les avaient distribuées aux habitants. — Combat acharné à trois reprises le 4 juin suivant. Billard et Frotté commandaient chacun une colonne. La garnison d'Ambrières, repoussée trois fois, perdit son commandant et un grand nombre d'hommes. — N. Fléau ou Fiaud, d'Ambrières, essaie en vain, 1810, d'implanter le schisme de la Petite-Église. — 21 février 1820, adresse au roi à l'occasion de l'assassinat du duc de Berry. — Janvier-mai 1836, épidémie de péripneumonie avec fièvre putride.

Maires

Maires : Bouessay, garde du corps de Monsieur, 1790, 1791. — G. Martin, 1792. — Leroy, agent national, an III. — Martin, 1798. — Margerie, 1800, 1808. — Guy-Paul Bouessay, 1808, 1827. — Leroux, 1829, 1840. — Louis Gouault, 1850-1864. — Louis Martin, 1864-1870. — Eugène Leroy, 1870-1873. — Adolphe Quentin, 1873-1876. — Eugène Leroy, 1876-1884. — Signeux, 1884. — Pierre Conseil, 1900.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1668. — Quelques tit. à la fab. — Chron. par. mss., œuvre estimable de M. Jean Huen du Bourg (V. ce nom). — *Mém. de Billard*, t. I, p. 264. — L. de la Sicotière, *Vie de Louis de Frotté*, t. I, p. 409, 517. — *Affiches de Laval*, avril 1819, 21 février 1820. — Arch. mun. d'Ambrières, ventôse an VI. — Arch. nat., G/7. 527 ; Q/3. 78 ; F/1 b. II, Mayenne, 5. — Lib. rub., f. 35. — *Comm. hist. de la M.*, t. III, p. 40, 149. — Arch. de l'Orne, fds. de Lonlay.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *la Belinière, la Cocherie, la Croulardière, Moussay, Vilfeu*, etc.